



Achat vehicule occasion défectueux chez un garagiste

Par farounet, le 22/04/2012 à 05:21

Bonjour,

Je me permet de vous contacter dans l'espoir d'avoir une aide sur un problème lié à l'achat d'un véhicule hyundai matrix crdi 1.5 année 2003 de 116 400 km chez un garagiste il y'a 1 mois.

La première semaine, après 2 utilisations sur un court trajet, un bruit aigüe et récurrent provenant du réservoir à gasoil m'amène à revenir au garage.

Il effectue une nettoyage de la crétine et me restitue le véhicule en 24h.

J'apprends en effectuant des recherches sur le net que sur ce modèle de la marque huundai, c'est un défaut lié à la peinture de mauvaise qualité dans le réservoir.

Bien sur, le garagiste ne le savait pas, et c'est la première fois qu'il rencontre ce genre de problème...

Aujourd'hui, un autre problème se pose :

- bruit lors du freinage
- boite de vitesse qui est revenu au point mort à 2 ou 3 reprises

Etant novice dans le domaine automobile, j'en parle au garagiste en exprimant toute mon angoisse car ayant fait un prêt à mon employeur et étant seule avec ma petite fille je n'ai pas les moyens d'investir dans des réparations. Raison pour laquelle j'ai préféré faire confiance à un professionnelle de l'automobile.

Celui ci me répond de ne pas m'inquiéter, qu'il n'y a aucun problème. Je lui demande pourquoi ce bruit au freinage et sur la boite de vitesse? Il me propose de d'effectuer un dé-grippage des frein.

Ayant de gros doute sur cette réponse, j'ai ce jour fait contrôler ma voiture par un autre garagiste qui me dit que c'est l'embrayage qui est "fatigué" et de contacter le garage m'ayant vendu le véhicule car cela fait parti de la garantie qu'il y'a sur ce véhicule qui est de 3 mois ? Concernant le bruit au freinage, c'est les plaquettes à changer mais qui ne sont pas pris en

compte par la garantie de 3 mois.

Ma question est la suivante, ayant appris que le véhicule présenté un problème de peinture défectueuse sur la pompe à gasoil qui pour le moment ne présente plus de bruit mais qui risque de nouveau de se reproduire et amènerait des problèmes aux injections (d'après les forums). Et vu les soucis techniques qui commencent à apparaître, puis-je demander le remboursement de mon achat ? Est-ce que c'est considéré comme des vices cachés? Quels sont mes recours possible ?

Votre réponse qui j'espère sera rapide (car je dois ramener lundi soir ma voiture pour le dégrippage des freins au garage) me sera vraiment très précieuse.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.